

Chères Roquettoises, chers Roquettois,

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et de prospérité avec, plus que jamais, une année à venir pleine de santé.



En ce début d'année, mes pensées vont tout d'abord aux proches des trop nombreux Roquettois qui nous ont quittés en 2021.

La période des vœux nous permet habituellement de nous rencontrer et d'échanger. Le Covid-19 ayant décidé de jouer les prolongations, c'est avec regret que j'ai dû annuler la cérémonie de vœux prévue en ce mois de janvier 2022.

Malgré tout, c'est avec espoir et optimisme que je souhaite m'adresser à vous.

Cette crise sanitaire nous a permis de renforcer les liens d'entraide et de solidarité grâce à l'engagement de tous.

Les enseignants, l'ensemble des agents et les parents d'élèves ont œuvré pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Malgré la pandémie, les présidents d'associations, les bénévoles, mais aussi tous les adhérents ont su s'adapter et être résilients pour que Roquettes reste dynamique.

Roquettes vit comme l'ont démontré le succès de la fête champêtre ou bien les évènements culturels qui ont rempli Jean Ferrat. **Votre envie est intacte, vous êtes présents.**

Dans des conditions parfois complexes, les élus et l'ensemble des services municipaux ont assuré la vie quotidienne et mené à bien des **dossiers structurants** pour notre futur. Pour n'en citer que trois :

- La **renégociation de la dette** diminuera fortement les remboursements d'emprunt supportés par la commune (par exemple, pour 2022, la commune économisera 111 000 €).
- Les bâtiments de l'ancien magasin « Utile », sauvés et rénovés, pourront accueillir par exemple des activités médicales/paramédicales ou de **nouveaux commerces**.
- La **réorganisation des services municipaux** nous aidera à être plus proches de vos préoccupations.

2022 verra la **continuation des gros projets en cours** :

- La **rénovation des écoles et du château**, l'aide à ce qu'une **résidence autonomie** voit le jour et l'**amélioration du cadre** de vie seront poursuivis et accélérés.
- La **révision du PLU** sera finalisée en toute transparence avec l'organisation de réunions publiques au cours desquelles nous pourrons nous rencontrer et échanger de vive voix.
- Une **réflexion sur la circulation, le stationnement et la sécurité routière** sera menée.

À ces points majeurs s'ajouteront bien entendu les actions de tous les jours, le soutien de tous ceux qui le nécessiteront, une vie culturelle de qualité ou les moments de partage que cette nouvelle année nous autorisera.

Michel Capdecemme

Les dernières nouvelles

Louer une salle communale ? Simple !

Par le passé, il était possible aux Roquettois de louer l'Espace Jean-Ferrat ou la salle Marcel Carné (au Château) sous une double condition : il fallait être résident à Roquettes et la location ne pouvait se faire que dans le cadre d'un mariage.

Comme promis, la municipalité a modifié ces règles en élargissant les conditions d'accès à ces salles pour les Roquettois. Il est désormais possible de les louer pour tout type d'évènements privés (et non plus uniquement dans le cadre d'un mariage), avec une révision des tarifs :

- l'Espace Jean Ferrat (qui était loué 850€ vigile inclus), est désormais accessible à 600€, le locataire devant s'adjoindre des services d'un agent de sécurité dans le cas d'une réception accueillant plus de 200 convives.
- au Château, la salle Marcel Carné (qui était louée 350€) peut dorénavant être louée aux côtés de la salle Toulouse Lautrec qui lui fait face. Il est possible de les louer simultanément pour 300€ ou individuellement pour 200€.

Les informations et procédure de réservation sont consultables à l'accueil de la mairie ou sur la page "Location de salles" de la section "Mes démarches"-"Autres démarches" du site internet.

Distributeurs de sacs à déjection canine

Six nouveaux distributeurs de sac à déjections canines ont été installés sur la commune. Propriétaires canins, nous comptons sur vous pour les utiliser et ramasser les déjections de vos amis à quatre pattes, ceci pour assurer que notre village continue de proposer un cadre de vie agréable pour tous. Nous profitons de cette publication pour rappeler que les terrains de sport (foot, rugby) sont interdits aux chiens !

« Marche éco » : agissez pour la nature

Tout le monde est concerné par l'éco-citoyenneté. Afin de sensibiliser et agir, les jeunes du CAJ organisent un évènement convivial et écologique le 12 février 2022 (10h, stade de rugby) : une "marche éco", gratuite et ouverte à tous.

Six parcours seront proposés, avec pour objectif principal de ramasser tous les déchets trouvés. Ces derniers seront rassemblés, pesés puis triés en fin de parcours, ce temps d'échange sera accompagné d'une petite collation offerte par la mairie. Inscriptions : site internet.

Etat civil

Naissances : LIMA Loïs, le 05 juillet 2021 - GROLIER Théo, le 12 juillet 2021 - GONON Kolyne, le 07 septembre 2021 - DOS SANTOS Lina, le 14 novembre 2021.

Décès : AZNAR Arlette, le 04 juin 2021 - ESPOSITO Isabelle, le 26 juin 2021 - LACOSTE Valérie, le 08 août 2021 - PUJOL Marie-Ange, le 22 septembre 2021 - VAURABOURG Louis, le 03 octobre 2021 - DUNGLAS Marc, le 23 octobre 2021 - STEPHAN Claude, le 05 novembre 2021 - FOUNAU Georgette, le 10 novembre 2021 - ROSSI Martine, le 13 décembre 2021.

Mariages : MAACHOU Morad et BENGUÉ Malvina, le 07 août 2021 - RAYBAUD Dominique et MORARD Marie-Rose, le 21 août 2021 - NATAIL Yves et KOKADEJEVAS Lydie, le 07 août 2021.

Collecte des déchets, du changement à venir

Dans le cadre de son programme d'optimisation des collectes, le Muretain Agglo mobilise des moyens importants pour favoriser le tri des matières recyclables que sont les papiers et cartons d'une part, et les emballages plastiques et métalliques d'autre part.

L'objectif de ce programme est d'engager notre territoire sur une dynamique éco-responsable en augmentant la fraction de déchets ménagers recyclée et valorisée. Il s'agit également de maîtriser les coûts attachés à ce service.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Pour cela, **vers le milieu du premier semestre, trois actions d'amélioration** se feront à Roquettes :

- **Recycler plus de papiers et de cartons** : les emballages carton et les papiers sont très similaires, ils sont composés des mêmes matériaux. Les trier ensemble permet de simplifier leur recyclage et d'améliorer la qualité des produits recyclés.
 - les **papiers et cartons** (ouverts et dépliés) seront désormais à déposer dans des **bornes d'apport volontaires bleues** qui seront réparties sur l'ensemble de la commune (les emplacements seront communiqués ultérieurement),
 - les gros cartons (déménagement, emballage gros électroménager, etc.) seront à amener à la déchetterie.
- **Recycler plus d'emballages en plastique** : jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune de tri aux côtés des autres emballages. Les techniques de tri et de recyclage se sont aujourd'hui modernisées et permettent maintenant de recycler et valoriser tous les emballages en plastiques.
 - tous les **emballages plastiques** sont à déposer dans le **bac jaune**, avec les **emballages métalliques** et les **briques alimentaires**,
 - inutile de rincer les emballages, il suffit de bien les vider,
 - laissez les bouchons vissés, ils seront recyclés.
- **Collecter les déchets à une fréquence adaptée au nouveau dispositif** : avec ce nouveau dispositif de collecte des déchets recyclables, une collecte du bac jaune plus espacée est suffisante. De plus, réduire le nombre de passages permet de maîtriser le coût de la collecte et de réduire notre empreinte carbone.
 - le **bac jaune** sera à présenter à la collecte **tous les 15 jours** (le planning sera communiqué ultérieurement).

La mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement est progressif à l'échelle du Muretain Agglo. Une vingtaine de communes ont déjà vu ces changements mis en oeuvre.

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire.

Nous sommes tous acteurs du recyclage : **engageons-nous, trions plus !**



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

05 34 46 30 50 - www.agglo-muretain.fr

JANVIER

Du 3 Janvier au 25 Février - Exposition

À la médiathèque
«Le développement durable»
Prêtée par la MD31

15 Janvier - Lire et faire lire

10h30-11h - Médiathèque

15 Janvier - Rencontre Auteur

16h - Médiathèque
Rencontre/Dédicaces avec Hélène Montardre

21 Janvier - Nuit de la lecture

18h30-19h30
Lectures pyjama avec Lire et faire Lire

28, 29 et 30 Janvier - Expo photos et peintures

Le 28 à 19h - Vernissage de l'expo photos et peintures
Remise des prix le 30 janvier

29 Janvier - Concert

20h30 - Salle Jean Ferrat
Concert d'ouverture du Festiv'Roquettes avec
«Atout Choeur» et «Passion Lyrique»

FÉVRIER

5 Février - «On sort ce soir !»

20h30 Salle Jean Ferrat
Théâtre «Sexe et Jalousie»

9 Février - Braderie de livres

15h30 - 17h30 - Marché du mercredi

11 Février - Café Littéraire

20h30 - Médiathèque

12 Février - Marche Éco

Organisée par le CAJ
Atelier recyclage avec la collecte

19 Février - Lire et faire lire

10h30-11h - Médiathèque

MARS

2 Mars au 6 Avril - Exposition

À la médiathèque
«Les secrets de la BD» prêtée par la MD31

11 et 12 Mars - Week-end cinéma

Au château - Vendredi 11 - 20h30 - Séance suivie d'un débat
sur l'environnement

Samedi 12 - 14h30 Ados
16h30 Enfants
20h30 Tout public

19 Mars - Carnaval

Organisé par le comité des fêtes

19 Mars - «Lire et faire lire»

10h30-11h - Médiathèque

25 Mars - Café Littéraire

20h30 - Médiathèque

26 Mars - Lire en fête

À la médiathèque et sur le groupe scolaire

1 Avril - Concert

20h30 - Salle Jean Ferrat
Avec «Muret Big Band»

2 Avril - Inauguration Entente Articule

11h30 - Médiathèque

3 Avril - Clôture Festiv'Roquettes

Inauguration du Jardin Partagé suivie de l'apéritif du Maire

Votre Trimestre Culturel



du 1^{er} janvier au 3 avril 2022



Spectacles



Concerts



et Évènements



Réservations

Rendez-vous à l'accueil de la mairie
ou sur le site internet www.roquettes.fr
ou à la médiathèque pour ses animations.



La vie n'est pas un long fleuve tranquille, rien de nouveau ici... Le moment est humainement difficile, pour tous, et voir le comportement et l'opportunisme politique qu'il déclenche chez certains interroge.

Essayer de faire croire que la majorité est disloquée, que le Maire ne tolère pas d'idées divergentes est une bien étrange manière de présenter les choses, simpliste et arrangeante. C'est mélanger deux sujets totalement différents que sont le droit à la divergence d'idée, qui est et restera toujours possible, et la responsabilité du Maire quant au bon fonctionnement municipal, des services et des agents qui le composent.

S'émouvoir au-delà du raisonnable de la tenue d'un Conseil Municipal à huis clos et de l'issue de son vote signifie d'une certaine manière remettre en cause la souveraineté de l'assemblée délibérante et la liberté de vote individuelle de chacun de ses membres.

Que penser d'un groupe municipal qui tente de forcer la diffusion en direct sur internet d'un Conseil Municipal voté à huis clos, puis qui se permet de clamer au déni de démocratie lorsqu'il lui est demandé de cesser cette diffusion, alors que la confidentialité est l'essence même du huis-clos et qu'une réponse ministérielle sur ce sujet est très claire ? (réponse à la question écrite N°22603 de M. Jean Louis Masson, publiée au JO Sénat du 29/04/2021 : « [...] du caractère public des séances du conseil municipal [...] découle la possibilité par principe d'enregistrer et de retransmettre ces séances par des moyens audiovisuels, sauf en cas de réunion à huis-clos. [...] »).

Nous souhaitons aller de l'avant, dans une année 2022 apaisée, travailler pour la commune, en toute transparence et ouverture, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant sur de très nombreux sujets.

Nous le ferons au travers d'organisations similaires à des projets, agiles, avec des équipes pertinentes et non pas une armée mexicaine d'élus qui se retrouveraient à d'innombrables réunions où rien ne se décide.

Nous le ferons volontiers avec tous ceux ayant pour objectif de réaliser un travail constructif pour la commune. Si pour certains, la mauvaise foi et les manipulations sont de rigueur, si l'objectif est de tendre des pièges ou de parasiter les actions, si des comportements démontrent que le principal but serait de (déjà !) se positionner pour les prochaines élections municipales, nous ne nous y laisserons pas prendre et resterons concentrés sur nos actions aux services des Roquettois.

Vivons Roquettes Ensemble

Faisons un rapide bilan de ce début de mandat navrant de la nouvelle majorité.

Un bilan humain tout d'abord : après 18 mois seulement, la majorité est déjà divisée. Le limogeage brutal, à huis clos, du premier adjoint en novembre dernier en est la meilleure preuve. Notre commune est aujourd'hui représentée à l'agglomération par un élu en conflit avec le Maire.

Un bilan politique ensuite : les promesses de campagne ont déjà été oubliées. A titre d'exemple : le PADD voté en septembre prévoit la construction de 400 nouveaux logements d'ici 2030 (la précédente équipe municipale en prévoyait 292...) ainsi que la surdensification du centre du village. Pourtant, souvenez-vous : le candidat Capdecomme promettait l'arrêt de tous les programmes immobiliers...

Un bilan éthique enfin : envolées les promesses de transparence. Plus aucune information ne filtre sur les sujets importants : finances, intercommunalité, urbanisme... Il y a opacité totale sur la gestion municipale, exercée sans concertation par une poignée de personnes.

L'Alternative sera désormais l'autre voix de Roquettes, celle qui vous informera sur les sujets absents de la communication officielle.

Rejoignez-nous sur notre page facebook : alternative - roquettes.



L'année 2021 n'aura malheureusement pas marquée la fin de la pandémie de la Covid 19. Dans ce contexte sanitaire critique, la solidarité de toutes et tous sera nécessaire pour faire face, **ensemble**, au coronavirus.

L'actualité locale aura, elle aussi, connu des perturbations sans précédent avec la révocation de Gilles Vacher de ses fonctions de 1er adjoint.

Cette décision inédite interroge sur le rôle de l'élu municipal en général et d'un adjoint en particulier.

Doit-il œuvrer en fonction de positions individuelles, partisans ou dans l'intérêt général ?

À notre sens, la fonction officielle que nous occupons nous étant déléguée par vous, nos concitoyens, nous avons le devoir d'agir **collectivement en dehors de toutes considérations personnelles ou partiales**. Si nos opinions ou nos positions peuvent diverger, leurs expressions doivent se faire dans le respect de chacun mais surtout en ne visant que le bien commun car ce qui compte vraiment n'est-il pas, au final, de **pouvoir se rassembler toutes et tous sous une seule bannière, celle de Roquettes ?**

Si 2021 aura encore été une année singulière et éprouvante pour toutes et tous, nous formons le vœu que celle qui s'annonce soit remplie d'espoir pour chacun d'entre vous ainsi que pour vos proches.